

1

Jour

7

Heures

**Formation en Autorisation d'intervention à proximité des réseaux /**

Réf : RS1282

Formule Distanciel

**Public concerné**

**Concepteurs** : responsable de projet chargés d'effectuer les DT, d'analyser leurs réponses, de procéder ou faire procéder à des IC sur les réseaux situés au droit des travaux, ..., et d'assurer le suivi ou le contrôle de l'exécution des travaux.

**Encadrants** : exécutant de travaux et chargés d'encadrer les chantiers de travaux.

**Opérateurs** : exécutant de travaux chargés de conduire des engins de chantier, Personnels chargés d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT et DICT

**Pré-requis**

Compréhension orale et écrite de la langue française.  
Être apte à se présenter à l'examen QCM AIPR  
connaissance des réseaux appréciée

**Matériel pédagogique**

support de formation via visio-conférence + photos et vidéos de situations  
QCM via outil de Quizz

**Matériel pédagogique**

support de formation via visio-conférence + photos et vidéos de situations  
QCM via outil de Quizz

**Objectifs**

- Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT / DICT et le guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux
- Prévenir les risques d'accidents et assurer la sécurité d'un chantier en amont du démarrage (réglementation DT-DICT du Ministère chargé de l'Environnement).
- Acquérir les compétences pour l'intervention à proximité des réseaux
- Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM

**Programme**

La nouvelle réforme de 2012

- ✓ Procédures pour le responsable de projet avant les chantier
  - Formulaire de DT : Guichet Unique et l'emprise du projet
  - Analyse des réponses
  - Réalisation des investigations complémentaires
  - Clauses dans les marchés et DCE
  - Marquage – Piquetage
  - Compétences des personnels
  - Cartographie
- ✓ Procédures pour les exécutants avant les chantiers
  - Procédure DT-DICT
  - Guide technique: présentation et mode d'emploi
  - Lecture des indices et affleurants
  - Travaux sans tranchée
- ✓ Procédures au cours du chantier
  - Arrêts de chantier : cas d'arrêt de chantier, responsabilités, formulaire de constat contradictoire
  - Dommages : responsabilités, formulaire de constat de dommage
  - Opérations sur chantier
  - Cas particulier des travaux urgents
- ✓ Passage du QCM AIPR « concepteur » ou « encadrant » ou « opérateur »

1 Jour 7 Heures

## Formation en Autorisation d'intervention à proximité des réseaux /

Réf : RS1282

Formule Distanciel



200 stagiaires par an



100% de sessions maintenues



100% avis bénéficiaires  
à chaud



100% stagiaires approuvent  
l'enseignement du formateur



100% taux d'obtention

### Informations

#### Modalités d'évaluation

Evaluation par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés tout au long de la session de formation

#### Modalités d'accès

demande d'information via site internet, ou par mail ou par téléphone (coordonnées en bas)

#### Délai d'accès

L'inscription à une formation est possible jusqu'à 48h avant le début de celle-ci (sous réserve de place et de dossier complet).

Le dossier sera validé après le retour de la convention signée.  
Une convocation sera envoyée avant le début de la formation.

#### Méthodes mobilisées

En distanciel

#### Formalisation à l'issue de la formation

Certificat de stage et avis après la formation

#### Nombre de participants

Jusqu'à 12 en intra-entreprise ou inter-entreprise

#### Accessibilité

En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre intégration.

#### Tarifs

150 euros TTC / stagiaire  
1050 euros / session (7 à 12 stagiaires)

#### Financements

Fonds propres - OPCO - CPF - Pôle emploi ou autres

#### Informations

L'action de formation ne se valide pas par bloc de compétences.

Equivalence : aucune

Passerelle : aucune

Suite de parcours : opérateur > encadrant > concepteur.

Débouchés ou population concernée : Conducteur travaux / chef de chantier / chef d'équipe / chef de projet